Document généré le 25 avr. 2024 13:03

Cahiers de recherche sociologique

Le prix sociologie-UQAM décerné ex aequo à Maxime Lamothe et Ernest Ungureanu

Jules Duchastel

Numéro 23, 1994

URI : https://id.erudit.org/iderudit/1002254ar
DOI : https://doi.org/10.7202/1002254ar

Aller au sommaire du numéro

Éditeur(s)

Département de sociologie - Université du Québec à Montréal

ISSN

0831-1048 (imprimé)
1923-5771 (numérique)

Découvrir la revue

Citer ce document

Duchastel, J. (1994). Le prix sociologie-UQAM décerné ex aequo à Maxime Lamothe et Ernest Ungureanu. *Cahiers de recherche sociologique*, (23), 183–184. https://doi.org/10.7202/1002254ar

Copyright © Cahiers de recherche sociologique, 1994

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

https://www.erudit.org/fr/

Cahiers de recherche sociologique, no 23, 1994

Le prix sociologie-UQAM décerné ex æquo à Maxime Lamothe et Ernest Ungureanu

Chaque année, le département de sociologie de l'Université du Québec à Montréal invite les étudiants des cégeps et collèges à participer à un concours en rédigeant un essai sociologique sur une thématique sociale.

Le thème du concours 1994 portait sur *L'influence sociale des médias*. Deux concurrents ont remporté le prix en raison de l'impossibilité pour le jury de choisir entre deux textes correspondant à des expériences très différentes. D'un côté, un étudiant adulte, inscrit dans un programme professionnel, nous fait part d'une critique des médias fondée sur une expérience étendue dans l'espace et le temps. De l'autre, un étudiant en sciences humaines qui intègre sa critique des médias dans le cadre d'un essai sur les transformations actuelles de la société. Le jury a estimé que ces deux contributions, quoique très différentes dans la démarche, se comparaient dans la qualité.

Le but de ce concours est de sensibiliser les étudiants du collégial à la réflexion sociologique et de les inciter à poursuivre des études universitaires en sociologie. La structure de parrainage définie dans les règles vise à encourager la réflexion sur une thématique sociale entre professeurs et étudiants. Jusqu'à présent, la plupart des essais soumis au concours montrent la très grande valeur de cette démarche.

C'est pour cette raison que le comité de rédaction de la revue ouvre ses pages aux gagnants du concours. La publication de ces textes a le premier mérite de faire partager aux lecteurs la vivacité de la réflexion sociologique dans l'enseignement collégial, mais elle permet aussi aux jeunes auteurs de faire un premier pas sur le chemin de la *reconnaissance*.

Le concours 1995 est maintenant lancé et porte sur *La dualisation des sociétés actuelles*. Les étudiants et les étudiantes de tous les cégeps et collèges du Québec sont admissibles au concours. Ils doivent demander le parrainage d'un professeur de leur choix afin d'encadrer leur démarche personnelle en rapport avec le thème du concours et du

point de vue de l'approche qui se doit d'être sociologique. Les professeurs de sociologie sont invités à encourager la discussion de cette thématique dans leurs cours.

Jules DUCHASTEL
responsable du concours
Prix Sociologie-UQAM